

#factchecking : « Les poncifs sur le revenu agricole »

C'est répété en boucle par les responsables des organisations agricoles, par le Ministre de l'agriculture et même par le Président de la République. Un tiers des agriculteurs, voire la moitié selon les diverses versions, gagnent moins de 350 € voire 450 € par mois. Peu importe le pourcentage ou le seuil exact, cela concerne un grand nombre de personnes et à un niveau de revenu indécent.

C'est la Mutualité sociale agricole (MSA), l'équivalent de la Sécurité sociale, qui est à l'origine de cette rumeur colportée depuis 2015. La MSA avait lancé cette alerte en s'appuyant sur les déclarations des cotisants à ce régime social qui ne concerne que l'activité proprement agricole des personnes concernées. Il aurait donc été plus juste de dire qu'un tiers des cotisants MSA qui sont aussi des pêcheurs ou des centres équestres dégageaient moins de 350 € par moi de revenu pour leur activité agricole et après déduction de toutes les possibilités d'optimisation fiscale et sociale. La MSA ne donnait par ailleurs aucune information sur les autres revenus éventuels d'autres activités non agricoles exercées par ces personnes.

Il est aussi très étonnant que malgré les variations de revenu dues aux aléas climatiques de 2016 et 2017, les chiffres cités soient restés à peu près les mêmes depuis 4 ans. Ces chiffres soient répétés en boucle sans que personne ne se soucie d'en vérifier la fiabilité.

On ne manque pourtant pas de statistiques. Le Gouvernement a mis en place depuis près de 50 ans une Commission des comptes de l'agriculture chargée justement d'éclairer cette question essentielle de la mesure du revenu. Cette Commission réunit deux fois par an les statisticiens et les Organisations professionnelles agricoles. Comment se fait-il que le chiffre le plus souvent repris n'ait pas été validé par cette Commission ?

Lors de la dernière réunion de fin 2018, les statisticiens ont exposé une situation moins alarmante. Les prévisions de l'Insee pour 2018 font état d'un redressement notable du résultat par actif non salarié après les baisses dues aux aléas climatiques de 2016 et 2017. Le niveau c2018 constituerait même un record historique pour les 18 dernières années.

Par ailleurs, le Ministère de l'agriculture traite chaque année les comptabilités d'un échantillon de 8 000 exploitations dans le Réseau d'information comptable agricole (RICA). Ce réseau représente les 300 000 exploitations qui ont un chiffre d'affaires de plus de 25 000 €. Ces exploitations réalisent 97 % de la production totale. Pour 2017, dernière année connue, le résultat courant avant impôt par actif non salarié était cette année là de 2 300 € par mois. Il y a des disparités. La moitié des exploitations dégagent moins de 1 725 € par mois. On est loin des 3 ou 450 € évoqués ! Ajoutons qu'en 2017, 14 % des exploitations ont un revenu négatif et 15 % un revenu supérieur à 4 000 € par mois par actif non salarié.

Il y eut certes des crises sévères qui ont secoué de nombreux secteurs. Cela fragilisât le revenu de certains agriculteurs. Pourquoi s'obstine t-on même parmi les responsables de l'Etat à noircir le tableau ? Pourquoi attacher plus d'importance aux chiffres d'un organisme social qu'aux spécialistes de la statistique publique ? Si la situation est aussi mauvaise qu'on le prétend, qu'attend-on pour utiliser les aides directes au revenu de la PAC qui comme leur nom l'indique devrait servir à assurer un revenu décent aux agriculteurs. Le montant de ces subventions représente, selon le RICA, en moyenne 33 000 € par exploitation en 2017. C'est une marge de manœuvre largement suffisante pour atténuer les disparités éventuelles. Fort heureusement, il y a en France, de très nombreux agriculteurs qui innover en permanence et qui savent s'adapter au changement sans écouter les sirènes du déclinisme.

Lucien Bourgeois économiste, Membre de l'Académie d'agriculture, 24 Janvier 2018

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/donnees-de-synthese/comptes-de-l-agriculture/>